

° n° 28

Les jours de **LANS**

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE VOTRE VILLAGE
HIVER 2021/2022

ENVIRONNEMENT

**BIENVENUE À L'ENS
DES RAMÉES**

P. 06

MAIRIE

**NOUVELLE
ORGANISATION
DES SERVICES**

P. 10

TRAVAUX

**ÉTUDE DE
PROGRAMMATION
DES BÂTIMENTS**

P. 13



LANS-EN-VERCORS

SOMMAIRE

P. 03
LANS EN IMAGES

P. 04
ENFANCE ET JEUNESSE

P. 05
CULTURE

P. 06
ENVIRONNEMENT

P. 08
TOURISME

P. 09
RÉGIE D'EXPLOITATION
DES MONTAGNES DE LANS

P. 10
MAIRIE

P. 13
TRAVAUX

P. 14
DIVERS

P. 15
TRIBUNE POLITIQUE
ET INFOS PRATIQUES



SUIVEZ-NOUS SUR
MAIRIE-LANSENERCORS.FR



TRÉVOU-TRÉGUINEC
Trestel CÔTE DE GRANIT ROSE



© Jérôme Naray

ÉDITO

L'hiver approche, avec lui le souvenir des remontées mécaniques fermées. La commune et la station ont tant bien que mal traversé les difficultés. L'avenir s'annonce plus radieux, avec une saison placée sous un nouveau label : Lans-en-Vercors « Village de Neige » ; et les commissions municipales vont travailler autour du label « Flocon Vert », pour promouvoir un tourisme engagé et responsable. La commune a lancé une étude de programmation et de rénovation de ses bâtiments et la réhabilitation de l'école doit commencer l'an prochain. Le budget prévisionnel, proche de 1,1 million d'euros, est fortement soutenu par des subventions.

Si l'expérimentation des 30 km/h commence à porter ses fruits, l'obligation des équipements spéciaux a amené à repenser le déneigement vers un salage réduit.

Ces dernières années, la consommation de sel avait augmenté, malgré l'utilisation d'engins plus économes.

La sur-sollicitation des services techniques par les particuliers pour un retour rapide au goudron en est la cause principale. Les pneus neige permettent de circuler avec sécurité dans les conditions hivernales, rien ne justifie un salage en deçà de 10 cm de neige sur le plat.

Une convention a été signée avec le Parc naturel régional du Vercors pour la création d'un Atlas Communal de la Biodiversité, elle se déroule parallèlement aux premiers travaux citoyens de l'Espace naturel régional du Vercors. Bientôt ce sera de nouveau le plaisir de partager la reprise du festival Jeunes Bobines, la tenue des lotos, le repas des aînés... des moments importants d'échange, de chaleur, du vivre ensemble, nécessaires à l'harmonie de notre société.

UN PROJET PARMIS D'AUTRES : « FLOCON VERT », UN LABEL D'EXCELLENCE

Michaël Kraemer
Maire de Lans-en-Vercors



© Mairie de Lans-en-Vercors



© Mairie de Lans-en-Vercors



© Matthew

1. La commune a participé au challenge mobilité Auvergne-Rhône-Alpes. Ce projet vise à sensibiliser les agents et les élus aux déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour se rendre au travail. Un moment fort convivial a ainsi été partagé entre les membres des différentes équipes.
2. Depuis le mois de juillet la commune expérimente une extension des zones 30, afin de favoriser la sécurité de tous.
3. La 8e édition du Marmotte Highline Project a été un succès. 20 sangles de plusieurs centaines de mètres ont été installées sur le plateau des Ramées mais également sur la place de la mairie, pour le plus grand plaisir des participants et des lantiers amateurs de sensations fortes.



DE NOUVELLES TÊTES À LA PASSERELLE

Claire Kayser est déjà connue de toutes les familles. Depuis le mois de septembre elle a ajouté la mission de responsable du service enfance jeunesse à ses fonctions de directrice de la Passerelle. De nouveaux animateurs ont également rejoint l'équipe : Gwendoline, Théo et Muriel. ■

PETITES MAINS POUR GRANDS PROJETS

En ce début d'hiver, les enfants de la Passerelle mettent la main à la pâte pour plusieurs projets de création. Ils vont réaliser les cartes de vœux déposées dans le colis des aînés et participer aux décorations pour le festival Jeunes Bobines avec l'équipe de la médiathèque. De quoi bien s'occuper en attendant les vacances ! ■

DES PROJETS INNOVANTS AVEC DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Deux projets pour l'école élémentaire vont rassembler les élèves autour de la mobilité et de la musique :

- le programme d'écomobilité scolaire "Moby" promu par la CCMV, pour se rendre à l'école avec des solutions alternatives à la voiture.
- un projet de co-construction artistique avec Xavier Machault et Villa Glovettes qui aura pour objectif la création de chansons pour réaliser un mini album. ■

SUIVI DE PROJET : LE PROGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



© Mairie de Lans-en-Vercors

Déjà quatre rencontres nous ont permis de concrétiser des projets.

Nous avons préparé et étions présents à la 2e matinée de ramassage des déchets le 25 septembre.

Nous avons lancé le 1er concours des maisons illuminées de Noël, dont le règlement et les modalités d'inscription se trouvent à l'accueil de la mairie. Nous avons rencontré « les loulous », Louis Larbouillat et Louis Pistien de la FNACA, pour organiser la commémoration du 11 novembre et le porté du drapeau afin de soulager les dos fatigués.

Nous avons présenté nos projets au conseil municipal du 23 novembre et à cette occasion nous avons reçu les écharpes et les casquettes de conseiller municipal jeune.

Prochainement, nous allons rencontrer les autres CMJ du plateau, Violaine Vignon, élue en charge de l'environnement, et le 7e BCA.

PS : le policier municipal nous a volé des gâteaux, nous nous lançons à sa poursuite !

Article rédigé par Mathilde, Cyprien et Gaëtan du CMJ. ■

RETOUR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE : DES INSCRIPTIONS EN HAUSSE

Cette rentrée a été marquée par l'augmentation des effectifs en maternelle, ce qui a permis l'ouverture d'une classe supplémentaire. Ce sont donc 4 classes et 94 élèves à l'école Niki de Saint Phalle et 175 élèves répartis en 8 classes à l'école Léa Blain.

Pour l'accueil de loisirs La Passerelle, 200 enfants sont inscrits à la cantine, 25 au périscolaire du matin et 85 au périscolaire du soir.

Pour rappel, la Passerelle accueille les enfants à partir de 7h15 jusqu'à 8h30 le matin et de 16h30 à 19h le soir. En plus de ces temps de périscolaire, les enfants sont pris en charge de 11h30 à 13h30 pour la pause méridienne. Lors des vacances scolaires, l'accueil s'effectue à la journée et il est également possible d'inscrire les enfants à la demi-journée les mercredis.

◇ Inscriptions sur le portail famille <https://portail.eticket-app.qiis.fr/famille/web.html> ou au bureau d'accueil de La Passerelle. ■

ON A AIMÉ... À LA MÉDIATHÈQUE



Lisière, récit de voyage,
de Kapka Kassabova,
éd. Marchialy, 2021.

Kapka Kassabova, bulgare expatriée en 1991 et vivant désormais en Écosse, retourne sur sa terre natale, à la lisière de tout, dans cette région forestière et montagneuse à la limite de la Grèce, de la Turquie et de la Bulgarie. Elle y découvre une terre sauvage, peuplée de légendes et de magie. Vagabondage au gré des rencontres, des observations, avec une pointe d'humour et d'absurde. Passionnant !



Le souffle du Géant,
une BD de Tom Aureille,
éd. Sarbacane, 2021.

Armées de leur magie et de leur amour l'une pour l'autre, les deux sœurs Iris et Sophia parcourent les forêts et montagnes en direction des Terres du Nord pour trouver un Géant qui, d'après la légende, pourrait ramener les morts à la vie. Une quête initiatique et une aventure pleine de péripéties qui feront réfléchir les adultes comme les enfants. À partir de 10 ans. ■

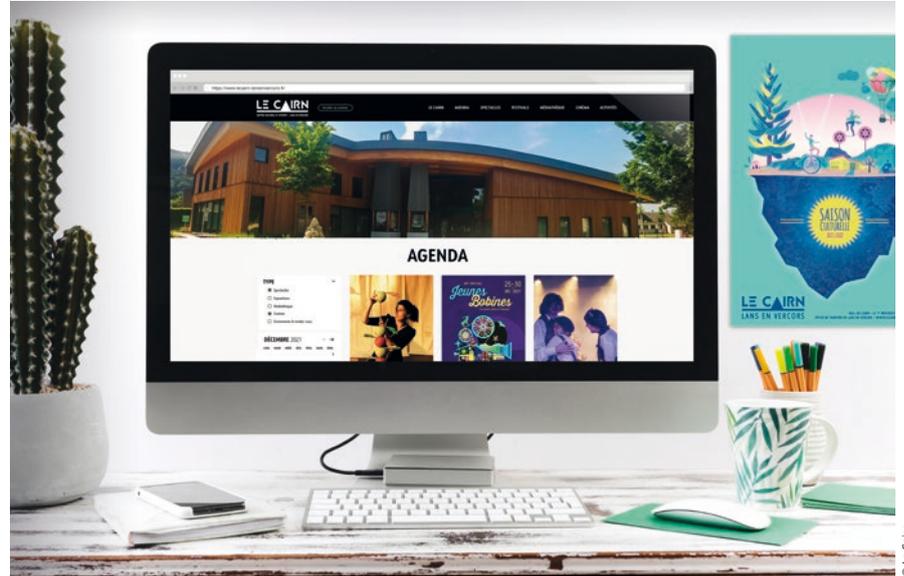
BIENVENUE MARGOT

Margot Sebbag a rejoint l'équipe du Cairn en service civique pour 8 mois.



© Le Cairn

UN NOUVEAU SITE INTERNET ET UNE BILLETTERIE DÉDIÉE POUR LE CAIRN



© Le Cairn

Le Cairn a enfin son site internet ! Cette nouvelle vitrine permet de retrouver l'ensemble des activités de la structure : spectacle vivant, cinéma, médiathèque, activités sportives et culturelles et tous les événements qui s'y déroulent, grâce notamment à un agenda complet.

Après plusieurs années de mutualisation avec l'office de tourisme intercommunal pour la vente des billets de spectacles, Le Cairn avait aujourd'hui besoin d'un outil dédié et adapté aux spécificités du monde culturel. L'internalisation de la billetterie est un défi logistique et comptable que l'équipe a relevé avec brio. Il est maintenant possible d'acheter ses billets de spectacle en ligne sur le nouveau site internet du Cairn, au point-info billetterie dans le hall du Cairn le 1^{er} mercredi de chaque mois et à l'accueil des bureaux d'information touristique de Lans-en-Vercors, Autrans et Méaudre.

◇ **Site internet :** www.lecairn-lansenvercors.fr ■

LE FESTIVAL JEUNES BOBINES TIENT BON !

En 2020 le festival avait dû être annulé pour faire face à l'épidémie de la Covid-19. Qu'à cela ne tienne, l'équipe avait travaillé d'arrache-pied pour construire un nouveau programme, « Les Échos des Jeunes Bobines ». Prévu au printemps 2021, il devait permettre de valoriser les projets initiés de longue date, la sélection des courts métrages en compétition et de retrouver le public. Malgré la mobilisation de tous, les restrictions sanitaires n'ont pas permis aux « Échos » de voir le jour.

Suite à l'annulation d'un événement, le plus grand enjeu est de réussir à remobiliser organisateurs, bénévoles et surtout spectateurs. L'énergie dépensée sans pouvoir en partager le résultat est une source de frustration pour tous. Mais le festival Jeunes Bobines a derrière lui une longue histoire, une équipe solide, de nombreux partenaires et des bénévoles extrêmement investis, alors la 33^e édition sera sans nul doute à la hauteur des précédentes et le public, attendu nombreux ! ■

UN ENS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un ENS est un Espace Naturel Sensible. Il a pour objectif de préserver les espèces faunistiques et floristiques en permettant à tous les publics de les observer, les comprendre, les découvrir. Sur la commune, il en existe trois : l'ENS de la Molière-Sornin, l'ENS des Ramées et l'ENS des Falaises. ■

ET LES ENS PARC, C'EST QUOI ?

L'ENS Molière-Sornin et l'ENS Falaises sont tous deux gérés par le Parc naturel régional du Vercors, contrairement à celui des Ramées qui est un ENS local porté par la commune. Les ENS Parc ont la spécificité de s'étendre sur plusieurs communes. Le Parc est l'interlocuteur principal des communes et du Département, ce qui facilite la gestion globale. ■

BIENVENUE À LAUREN MOSDALE !

Nouvelle chargée de mission ENS du Parc Naturel Régional du Vercors, Lauren consacre une partie de son temps de travail à l'ENS des Ramées.



© Lauren Mosdale

BIENVENUE À L'ENS DES RAMÉES

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU PLATEAU DES RAMÉES, D'UNE SUPERFICIE DE 171 HECTARES, A ÉTÉ CRÉÉ EN 2019.

L'ENS du plateau des Ramées est un espace au patrimoine remarquable avec de forts enjeux de conservation de la biodiversité - par exemple, la présence du tétras lyre, mais aussi le circaète Jean-le-Blanc, le tichodrome échelette, la tulipe australe, le papillon Apollon, etc. La labellisation en ENS par le Département de l'Isère en 2019 permet de prêter une attention renforcée à la protection de cette biodiversité, tout en développant une stratégie de sensibilisation du public sur ce secteur très fréquenté. Le plan de gestion de l'ENS est l'outil qui permettra à la commune d'assurer cette double mission. Il est en cours d'élaboration en concertation avec tous les acteurs concernés par le site (pastoraux, naturalistes, chasseurs, clubs

d'activités sportives, forestiers...). Cette concertation, pilotée par la commune de Lans-en-Vercors, a débuté en septembre 2021 pour l'ENS des Ramées. Le plan de gestion devra dresser un état des lieux initial des enjeux environnementaux et fixer des objectifs de conservation et un programme d'actions à un horizon de 5 à 10 ans. Pour ce faire, des groupes de travail participatifs sont organisés avec les différentes parties prenantes, et le Parc naturel régional du Vercors fournit un appui technique à la rédaction du plan de gestion. Le calendrier de concertation et de rédaction du plan de gestion s'étale sur les 12 prochains mois, les premières actions menées sur le terrain devraient ainsi voir le jour d'ici 2023. ■



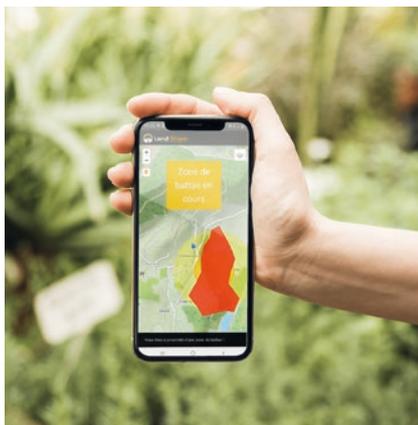
© Adobe Stock / benmytraip - Wikimedia / Koelaburra 81 - Adobe Stock / his45

ÇA SENT LE SAPIN... DE NOËL !

Noël est souvent synonyme de décorations avec boules et guirlandes, d'odeur de clou de girofle, de cannelle, de vin chaud et aussi de celle du sapin fraîchement coupé. Fraîchement coupé oui, mais pas dans les forêts communales, ni privées, sauf si ce sont les vôtres ! Alors, pour les fêtes, ne jouez pas au bûcheron et rapprochez-vous des commerçants locaux pour trouver un sapin à votre goût et avec un peu de chance, il y aura peut-être des cadeaux dessous ! ■

LAND SHARE : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'application Land Share est la première application mobile du marché capable de géolocaliser, en temps réel, les chasses collectives (ou battues) au grand gibier. Elle vise à informer les autres usagers de la nature des battues en cours. La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère, la FFRandonnée Isère et Mountain Bikers Foundation sont à l'origine du développement de cette application au bénéfice de la sécurité et du vivre ensemble en nature. ■



© Land Share

GALLIFORMES DE MONTAGNE

Espèce patrimoniale par excellence de notre territoire, le tétras lyre n'en est pas moins un gibier prisé par de nombreux passionnés de chasse en montagne. Le développement important de nombreuses activités de loisirs en montagne entraîne un dérangement accru des oiseaux. Pour permettre la pérennité de l'espèce et la poursuite des différentes activités, la stabilité de la population des tétras-lyres est nécessaire.

Chiffres-clés :

- **1800 à 2000 couples** de tétras-lyres sont présents en Isère (soit 10 % de la population alpine).
- **100 % des massifs montagneux** du Sud de l'Isère sont colonisés par l'espèce.
- **1985** : début de la gestion de l'espèce et de ses habitats par les chasseurs de l'Isère.

Depuis 5 ans, le plan d'action tétras-lyre a ainsi permis aux services de l'État, aux établissements publics, aux aménageurs, aux alpagistes, aux associations de protection de la nature et aux chasseurs, de travailler ensemble à la conservation de l'espèce et de ses habitats. ■



© Adobe Stock / Inimieux

PLAN DE RELANCE : ADAPTATION DE NOTRE FORÊT AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

À la suite du conseil municipal du 23 mars 2021, l'Office National des Forêts a rendu un diagnostic sur l'état précis et les mesures de reconstitution et d'adaptation aux changements climatiques à mettre en œuvre dans notre forêt communale pour bénéficier des aides de l'État et d'autres financeurs. Les zones à reconstituer avaient fait l'objet de coupes sanitaires d'épicéas dépérissant ou présentant un stress hydrique inquiétant.

Il a été décidé de répartir 1300 plants sur 3 zones : le Bois des Mûres, les Allières et la Croix Perrin, sur une surface de 1,3 ha. En fonction du sol et de l'exposition à la lumière, 8 essences ont été retenues : 5 résineuses (mélèze d'Europe, sapin de Bornmuller, sapin de Nordmann, pin Laricio de Calabre, cèdre de l'Atlas) et 3 feuillues (hêtre, érable sycomore, chêne pubescent). Les plants seront protégés contre le gibier. L'objectif est d'obtenir des peuplements diversifiés les plus résilients possibles. ■

LANS-EN-VERCORS : VILLAGE DE NEIGE

Depuis le printemps 2021 la commune travaille sur l'obtention du label « Village de Neige » porté par la fédération Station Verte.

C'est avec joie que la commune reçoit aujourd'hui ce nouveau label, gage de qualité d'accueil, d'hébergements, d'activités à destination des familles et d'équipements adaptés aux séjours en hiver.



© Mairie de Lans-en-Vercors

Ce ne sont pas moins de 8 engagements dans lesquels la commune et ses partenaires se sont investis pour obtenir ce label. Notamment, des aménagements conçus dans un cadre paysager agréable, un service de conseil et d'informations touristiques de qualité, des hébergements diversifiés et une restauration ouverte toute l'année, des commerces et services adaptés aux visiteurs, une offre de loisirs de pleine nature, un programme d'animations et de festivités variées et adaptées au public, une offre tarifaire à destination des familles et une démarche écotouristique engagée. Pour mener à bien ce projet de valorisation, un travail a été réalisé en partenariat avec les remontées mécaniques, l'office de tourisme intercommunal, le Cairn, et grâce à l'engagement des socio-professionnels.

Une inauguration est prévue et les panneaux du label seront installés par les services techniques avant le démarrage de la saison hivernale. ■

EN ROUTE VERS L'OBTENTION DE LA MARQUE « QUALITÉ TOURISME »

L'OTI Vercors, avec ses 16 salariés, rayonne à l'échelle de 4 communes : Autrans-Méaudre en Vercors, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte et Engins. Son objectif pour 2022 est d'obtenir la marque « Qualité Tourisme » afin d'être classé en catégorie 1 et permettre aux communes d'Autrans-Méaudre en Vercors et de Lans-en-Vercors d'être labellisées « station classée ».

C'est un réel atout pour l'OTI dans l'objectif de performance et de qualité d'accueil, mais aussi pour les communes car les bénéficiaires vont au-delà de l'aspect touristique.

Ce « surclassement » est attribué aux communes ayant structuré une offre qualifiée pour en faire une destination d'excellence. Pour obtenir ce statut, la commune doit, entre autres, disposer d'un office de tourisme classé en catégorie 1. La boucle est bouclée ! ■

AU RYTHME DES SAISONS AVEC LES ANIMATIONS DE L'OTI

Cet été, l'OTI a proposé des activités diverses et variées pour tous les publics. En quelques chiffres, ce ne sont pas moins de 2800 personnes accueillies sur les 60 animations, les 8 marchés nocturnes et leurs concerts. Les événements se sont bien déroulés et malgré une météo pas toujours estivale, les visiteurs étaient au rendez-vous.

La saison hivernale se prépare et démarrera sur les chapeaux de roues avec la parade de Noël du Festival Jeunes Bobines. Chaque semaine de vacances aura sa propre thématique construite en partenariat avec le Cairn, l'ESF ou les remontées mécaniques. Des ateliers et des spectacles viendront rythmer les journées, sans oublier les soirées « ski en folie » pour animer la station et partager des moments conviviaux. ■



© Jérémie Berger

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA TRANSITION DU TOURISME EN MONTAGNE

En septembre, des ateliers territoriaux Vercors 4 Montagnes se sont déroulés à l'Afrat à Autrans-Méaudre en Vercors avec pour objectif d'échanger sur les enjeux de la transition du tourisme en montagne.

Une trentaine de socio-professionnels, prestataires, directeurs de station, techniciens et élus des communes ont travaillé ensemble sur des problématiques et des pistes d'actions qui pourraient être adaptées à notre territoire.

La réflexion a été conduite autour de 2 axes :

- développer un modèle de tourisme adaptable, diversifié, en tenant compte des contraintes climatiques, sociologiques et économiques
- renforcer l'adaptabilité des ressources humaines aux nouvelles données du territoire et à la transition du tourisme en lien avec la montagne et ses valeurs. ■



SKIEURS DE RANDONNÉE, PRUDENCE !

Chaque hiver les dameurs travaillent d'arrache-pied pour entretenir les pistes de ski alpin. Ils utilisent des engins de damage dont certains sont équipés d'un treuil. Le câble de ce treuil est déroulé le long de la piste. Ce câble n'est pas toujours visible et peut se tendre avec violence, ce qui le rend dangereux pour les skieurs. La pratique du ski de randonnée est donc interdite de 17h à 9h, afin d'éviter un accident fâcheux. Merci de respecter cette règle. ■

UN DUO DE CHOC POUR LES SECOURS

Stuart est un Flat-Coated Retriever (retriever à poil plat) qui intervient avec Bérengère Macouin, monitrice de ski formée au secours en équipe. Cette équipe cynophile a démarré les entraînements et sera en formation cet hiver aux Montagnes de Lans. Formé au secours et à la recherche en avalanche, Stuart vit un maximum d'expériences, afin qu'il puisse travailler sans crainte dans toutes les situations. En 2022, il sera complètement formé et prêt pour intervenir sur n'importe quel massif de l'Isère. ■



© Fabrice Benevent

DU NOUVEAU POUR LE SKI DE RANDO : LE SKI DE RANDONNÉE BALISÉ !

Cet hiver, il y a du nouveau aux abords des pistes de ski. Deux itinéraires balisés de ski de randonnée et un DVA* Parc ouvrent pour cette nouvelle saison 2021-2022 : une piste bleue sur le secteur des Virets et une piste rouge vers Roche Rousse pour satisfaire toutes les pratiques. La montée pourra s'effectuer en toute sécurité sur des itinéraires balisés et, en cas de difficultés, des possibilités de sortie seront aménagées. La descente se fera sur les pistes de ski alpin conformément à la réglementation.

Cette initiative portée par la commune est soutenue par le Conseil départemental de l'Isère dans le cadre d'un appel à projet. La Régie d'Exploitation des Montagnes de Lans et l'ESF sont des partenaires privilégiés dans le développement de cette nouvelle activité, que ce soit pour sa mise en œuvre et son installation, les secours, l'encadrement de la pratique ou les ateliers d'utilisation d'un DVA. **Détecteur de Victimes d'Avalanche.* ■



© Adobe Stock / B. Bouvier

UN PASS POUR CET HIVER ? DEUX !

Cet hiver, les forfaits de ski alpin et de ski nordique prennent une nouvelle dimension, qui révèle la volonté de la commune de s'associer aux projets de développement touristique territoriaux.

Dans la famille ski alpin, le nouveau-né est le pass « Val de Lans » qui propose un accès aux stations de Lans-en-Vercors et Villard-de-Lans / Corrençon l'hiver ainsi qu'aux télécabines de Villard l'été.

Dans la famille ski nordique, place au « Nordic Pass Vercors ». Ce petit dernier est ambitieux, il permet l'accès aux domaines nordiques du territoire : Autrans-Méaudre en Vercors, Haut Vercors (Villard/Corrençon/Herbouilly), les Allières, la plaine de Lans-en-Vercors, le Vercors Sud (Font d'Urle, Grand Échaillon, stade Raphaël Poirée), Lus-la-Jarjatte et Les Coulmes, en version Hiver, et également à l'Espace biathlon ski-roue Vercors en version 4 Saisons, avec des petits plus : coaching avec Robin Duveillard, tarif spécial sur l'Euro Nordic Walk... ■

BIENVENUE À AUDREY CHARRAIS

Après une période de disponibilité, Audrey a repris ses fonctions à la mairie au poste de responsable du CCAS et de chargée d'accueil.



© Mairie de Lans-en-Vercors

BIEN ACCUEILLIS À LA MAIRIE !

Pour tout renseignement, les agents d'accueil vous ouvrent les portes de la mairie le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le mardi de 8h à 12h et de 14h à 17h. En dehors de ces horaires, si vous avez un rendez-vous, utilisez l'interphone à l'arrière du bâtiment. ■

BIENVENUE À DIMITRI ARGOUD-PUY

Ce nouveau conseiller municipal remplace Matthieu Delarive, démissionnaire. Il exerce ses fonctions dans la commission finances, la commission vie associative, le comité consultatif du domaine skiable et le conseil d'administration de la régie personnalisée du centre culturel et sportif. ■

MAIRIE : NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES

POUR RÉPONDRE À DE NOUVEAUX ENJEUX, LES SERVICES ONT ÉTÉ RÉORGANISÉS POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET DE COHÉRENCE.

Le premier changement concerne la direction générale des services, toujours assurée par Vincent Bobineau arrivé en mars dernier, mais dorénavant secondé par Marie Gallienne au poste de directrice générale adjointe.

Ce binôme qui pilote l'ensemble des agents, thématiques et projets de la collectivité, est également l'interlocuteur privilégié des élus.

Les services ont été réorganisés en deux directions et un pôle ressource. La direction Cadre de Vie regroupe les services techniques et l'urbanisme, elle est pilotée par Vincent Bobineau. La direction Vivre Ensemble est placée sous la responsabilité de Marie Gallienne et rassemble le social et le CCAS, le service enfance-jeunesse et la Passerelle, et enfin le service Vie

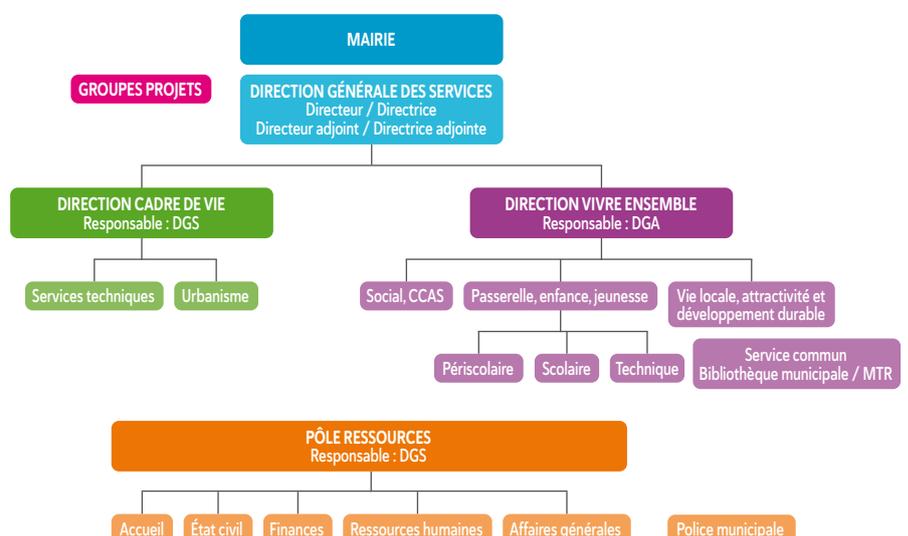
locale, Attractivité et Développement durable.

Enfin, le pôle ressources se compose du service finances et marchés publics, des affaires générales, de l'État civil et de l'accueil, il dépend de Vincent Bobineau.

Cette nouvelle organisation doit permettre de travailler davantage en transversalité au sein des directions et en support aux autres services pour le pôle ressources.

Le plus grand changement de cette réorganisation est la volonté de travailler en « groupes projets ». Autour de chaque projet structurant pour la collectivité, un groupe d'agents sera réuni pour travailler collectivement et ainsi mieux saisir les objectifs, les enjeux et échéances nécessaires à leur réalisation. ■

Source : Mairie de Lans-en-Vercors



BILAN DE LA RENTRÉE ASSOCIATIVE

Le 4 septembre avait lieu le Forum des associations. Malgré le contexte sanitaire et les difficultés devenues courantes pour la vie associative, ce ne sont pas moins de 35 associations du plateau qui se sont déplacées. Tout le monde a pu trouver de quoi occuper petits et grands pour cette nouvelle rentrée. ■

11 NOVEMBRE, UNE COMMÉMORATION LOURDE DE SENS

Le 11 novembre rassemble les générations pour commémorer l'anniversaire de la signature de l'armistice, la victoire et la paix de 1918. C'est un hommage à tous les morts pour la France, ainsi un hommage particulier a été rendu au sergent Maxime Blasco qui appartenait au 7e BCA de Varcès, bataillon jumelé avec notre commune. ■

ÉMELINE LE CLÉZIO : NOUVELLES MISSIONS

Émeline prend dorénavant en main les questions de santé, de sécurité et de prévention pour la commune, ainsi que les affaires générales.



© Mairie de Lans-en-Vercors

LE DÉNEIGEMENT SUR LA COMMUNE, RENCONTRE AVEC OLIVIER ROQUES

Comment s'organise le déneigement sur la commune ?

Ce sont 5 agents des services techniques et 4 déneigeurs indépendants, mandatés par la commune, qui se relayent chaque jour dès 4h du matin pour déneiger les voies communales. Pour que le plus grand nombre d'accès soit déneigé rapidement, les agents stockent la neige à des endroits stratégiques et viennent la retirer plus tard.

Et le sel, est-il toujours nécessaire ?

Eh bien non ! Au-dessus de 0°C l'eau ne gèle pas, il n'y a donc pas d'utilité à saler les routes quand la température est supérieure à zéro, ni lorsque les températures descendent en dessous de -8°C car le sel ne fait plus effet.

«SALER MOINS, POUR SALER MIEUX ET LA ROUTE RESTERA BLANCHE !»

De plus, ce n'est pas bon pour les nappes phréatiques et l'excès de salage engendre une pollution que nous pouvons facilement réduire.

En tant que particulier, quelles sont mes obligations ?

Les voies privées ne sont pas déneigées par les services techniques, vous devez les déneiger, que vous soyez propriétaire ou locataire. ■

VOUS AVEZ SONNÉ À LA BONNE ADRESSE, C'EST LE BON NUMÉRO !

Prochainement, un déploiement de l'adressage va s'effectuer sur la commune. Chaque habitant aura une adresse et un numéro unique pour son habitation. Il est indispensable d'identifier avec précision la localisation des habitations, bâtiments, édifices publics, sites de la commune... pour les secours, les soins médicaux, les services à la personne, la sécurité publique, l'accès à la fibre optique, les livraisons, les courriers postaux, les accès aux loisirs, etc. Toute personne concernée par ce changement d'adresse recevra un courrier explicatif avec l'adresse précise et les démarches à effectuer ainsi qu'une plaque portant le nouveau numéro à installer sur la boîte aux lettres ou la façade de l'habitation.

Ces nouvelles coordonnées seront à communiquer à l'ensemble des services publics par voie dématérialisée sur le site officiel www.service-public.fr. Voici les secteurs concernés (un registre précis des voies concernées est disponible sur simple demande à la mairie) :

Abbé Gallard • Abbé Sarret • Adrets • Ancienne Ferme • Bauches • Bernard Jalliffier-Arden
Bleuets • Bois Noir • Bruchet • Bruyères
Button • Chabert • Champ d'Etoiles • Chanteclair
Charmilles • Clochettes • Coin • Colchiques
Colline • Commandant Bulle • Cordelière
Cornafion • Côte • Croix • Croix de Jaume • Croix Vercors • Egauts • Epicéas • Eymards • Falcons
Fleurie • Fusillés • Golf • Hérauds • Home • Jay
Joncs • Léon Blanc-Gonnet • Léon Rognin

Léopold Fabre • Mairie • Marais • Milieu
Molasse • Montagnes de Lans • Neuf • Nord
Peupliers • Pierre Chabert • Pierre Feu
Piscine • Plénouze • Poste • Pré Bouchard
Prenay • Primevères • Protanière • Ramées
Reculet • Reines des Prés • Roche Grise
Roche Rousses • Rochefort • Rocher Fendu
Roseaux • Rosiers • Sagnes • Saint-Donat
Saules • Sentier de la Croix • Soleil • Sornin
Tram • Tremplin • Verduret • Vernes ■



QUESTIONNAIRE

SÉCURISATION DE LA VOIRIE

À déposer à la mairie ou à renvoyer par courriel à mairie@lansenvercors.fr

La commune, avec une philosophie identique à celle engagée concernant les bâtiments communaux, travaille à la structuration d'un plan pluriannuel d'actions concernant les voiries. Aussi, un appel à candidatures pour s'adjoindre les services d'un programmiste sera publié d'ici la fin de cette année.

Également, et surtout, au-delà de la nécessité de maintenir opérationnelle la chaussée, un volet majeur portant sur la sécurisation des déplacements et les éventuels aménagements à prévoir sera étudié.

Dès à présent, chacun est invité à faire part de sa vision sur cette question à l'aide du questionnaire ci-dessous. Essentiels pour avoir un état des lieux le plus exhaustif et factuel possible, les résultats seront analysés par les services communaux et restitués avec l'aide du programmiste retenu.

Nom / prénom (facultatif)

Adresse

Quelles sont les problématiques de sécurité que vous avez identifiées, et sur quels lieux ?

ADRESSE / LIEU-DIT / HAMEAU

PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Vitesse de circulation | <input type="checkbox"/> Stationnement gênant et/ou insuffisant |
| <input type="checkbox"/> Intersection des voies | <input type="checkbox"/> Cheminement des piétons, personnes à mobilité réduite, poussette |
| <input type="checkbox"/> Signalétique insuffisante / obsolète | <input type="checkbox"/> Cheminement des vélos |
| <input type="checkbox"/> Revêtement dégradé | <input type="checkbox"/> Autres : |

PRÉCISIONS :

ADRESSE / LIEU-DIT / HAMEAU

PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Vitesse de circulation | <input type="checkbox"/> Stationnement gênant et/ou insuffisant |
| <input type="checkbox"/> Intersection des voies | <input type="checkbox"/> Cheminement des piétons, personnes à mobilité réduite, poussette |
| <input type="checkbox"/> Signalétique insuffisante / obsolète | <input type="checkbox"/> Cheminement des vélos |
| <input type="checkbox"/> Revêtement dégradé | <input type="checkbox"/> Autres : |

PRÉCISIONS :

ADRESSE / LIEU-DIT / HAMEAU

PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Vitesse de circulation | <input type="checkbox"/> Stationnement gênant et/ou insuffisant |
| <input type="checkbox"/> Intersection des voies | <input type="checkbox"/> Cheminement des piétons, personnes à mobilité réduite, poussette |
| <input type="checkbox"/> Signalétique insuffisante / obsolète | <input type="checkbox"/> Cheminement des vélos |
| <input type="checkbox"/> Revêtement dégradé | <input type="checkbox"/> Autres : |

PRÉCISIONS :

Quels sont les commentaires que vous souhaiteriez apporter ?

.....
.....
.....

Merci de votre participation.

DÉMATÉRIALISATION ET URBANISME

Il y a du nouveau du côté de l'urbanisme. L'État déploie un vaste programme de dématérialisation par l'intermédiaire d'une plateforme appelée PLAT'AU (Plateforme des Autorisations d'Urbanisme), qui permet l'accès en temps réel aux dossiers par tous les acteurs concernés.

Progressivement, dès 2022, la commune sera en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme (demandes de permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...). Cette opération devrait simplifier les démarches des usagers et améliorer le traitement des demandes. ■

UNE TURBINE INSTALLÉE À L'OLETTE

Conformément aux engagements négociés lors de la Délégation de Service Public de l'eau, une première turbine a été installée sur les conduites d'eau potable. Elle alimentera en électricité les équipements de traitement de l'unité de pompage des Jailleux.

Turbiner de l'eau potable est un moyen de produire de l'énergie dans de petites unités. C'est une petite goutte dans la production à l'échelle du pays, mais les petites gouttes font les grandes rivières ! ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

ÉTUDE DE PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

LA SOBRIÉTÉ ET LA FRUGALITÉ SONT LES MAÎTRES-MOTS DE LA DÉMARCHE ENGAGÉE.

La commune de Lans-en-Vercors est riche d'un patrimoine immobilier, que ce soit la mairie, la salle des fêtes, les écoles, l'ancienne cure ou encore le Cairn et le bureau de poste. Fort de ce patrimoine, il apparaît essentiel à ce jour d'engager une réflexion d'ensemble avec la réalisation d'une étude de programmation portant sur l'usage de ces bâtiments, leurs affectations, les rénovations thermiques nécessaires. L'ambition est d'inscrire dans le temps long le projet d'optimisation des espaces disponibles tout en prévoyant d'améliorer à très court terme le confort d'usage de tous. Accompagné par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), le choix par la collectivité du prestataire qui

contribuera à la réalisation de cette étude interviendra fin décembre 2021, pour un début des études en février 2022. Une phase de concertation avec l'ensemble des acteurs sera organisée courant 2022. Le scénario qui sera retenu in fine s'inscrira évidemment en cohérence avec les ressources de la commune, et en fonction des possibles concours financiers du Département et de l'État. À ce titre, l'obtention de subventions dans le cadre du Plan Écoles et de dotations territoriales permet à la mairie d'être assurée de pouvoir engager dès l'été 2022 la réfection du bâtiment nord des écoles : toiture, isolation extérieure, fenêtres, optimisation de l'étage, pose de panneaux photovoltaïques et création d'un préau. ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

SOLIHA : SOLIDAIRE POUR L'HABITAT

SOLIHA Isère Savoie est une association loi 1901, mobilisée pour favoriser le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables. C'est un partenaire privilégié de la commune dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique sociale.

Le Truck SOLIHA, que vous avez vu sur la commune en novembre, est un service d'information et d'accompagnement pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées dans un logement adapté. ■

100% VERCORS AVEC KEETIZ !

Keetiz, ce sont des bons d'achat pour soutenir l'économie locale. L'objectif est de vous (re)donner du pouvoir d'achat et de (re)dynamiser le commerce local.

La Communauté de Communes du Massif du Vercors a décidé, avec le support de Keetiz, de vous offrir une réduction de 40 % sur vos dépenses dans les commerces référencés. Par exemple, un bon de 15 € acheté en ligne aura une valeur de 25 € chez vos commerçants ! Les bons sont valables jusqu'au 31/12/2021.

◇ *Boutique en ligne :* boutique.keetiz.fr/massifduvercors ■



LE BUS FRANCE SERVICES À VOTRE ÉCOUTE PLACE DE LA MAIRIE

Le Bus France Services est là pour aider les habitants dans leurs démarches administratives et parcourt les 6 communes du territoire. Il est présent à Lans-en-Vercors le 3e et le 5e mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30, sur la place de la mairie.

Cet outil est gratuit et sans rendez-vous, accessible aux personnes à mobilité réduite, avec un espace de confidentialité et des outils numériques mis à disposition sur place.

Les services publics proposés sont : la Direction générale des Finances publiques, la CNAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, les Ministères de l'Intérieur et de la Justice, La Poste et Pôle emploi.

Ce nouveau mode d'accès aux services publics permet à toutes et à tous d'être accueillis dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles pour effectuer les démarches du quotidien.

◇ *Prochains rendez-vous :* 15 et 29 décembre, 19 janvier, 16 février. ■



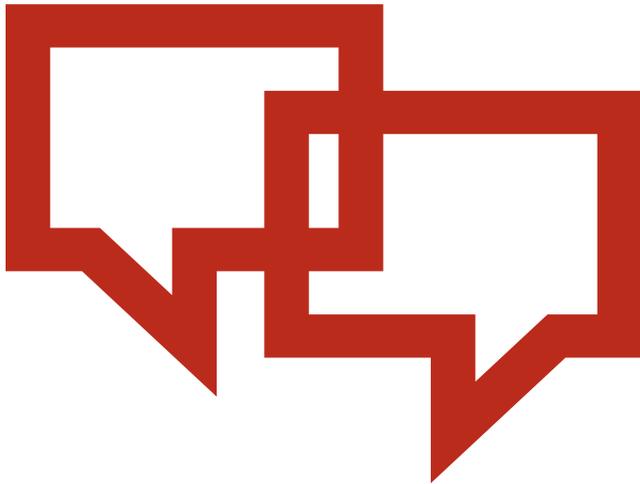
RETOUR DES CONNECTÉS ET AIDE CCAS POUR LES ACTIVITÉS DES ENFANTS

Pour la 3e année consécutive, 4 jeunes volontaires en service civique sont mis à la disposition des Lantiers par l'association Unis-Cité. Ils ont pour mission d'aider les usagers à se familiariser avec l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone).

Les séances se dérouleront, sur inscription auprès du Centre Communal d'Action Sociale, les mercredis du 17 novembre 2021 au 22 juin 2022, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, pour répondre à des besoins spécifiques, en suivis individuels réguliers pour accompagner vers l'autonomie et en ateliers collectifs pour aborder diverses thématiques.

En partenariat avec l'association la Recyclerie, le CCAS met en place une aide financière destinée à favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs, pour les enfants nés entre le 01/01/2009 et le 31/12/2018.

Le dossier est disponible auprès du CCAS et sur le site internet de la mairie. ■



LA MAJORITÉ

« Si le Vercors était... », un portrait chinois a été proposé aux élus du plateau réunis à Méaudre le 15 octobre pour un séminaire ayant pour thème : l'identité Vercors, pour l'avenir de notre territoire.

Des moments d'échanges pour réfléchir ensemble à ce qui fait l'identité du Vercors, afin de définir les enjeux et les orientations à donner en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'emploi, d'environnement et d'accompagnement au changement climatique. Tout aussi importante a été la réflexion sur la vie des habitants sur ce territoire, afin de pouvoir les accompagner au mieux à chaque âge de la vie : le bien grandir, mais surtout le bien vieillir pour proposer des solutions alternatives à l'Ehpad. Les élus ont travaillé par petits groupes, dans des ateliers animés et préparés par les agents de la CCMV. Des sujets riches et diversifiés ont fait émerger des points de vue différents mais avec un large consensus autour de l'attachement à ce territoire porteur d'histoire et de valeurs.

LA MINORITÉ

La vie démocratique communale est marquée par des rendez-vous institutionnels réguliers (conseils municipaux, commissions...). Ces moments doivent permettre l'échange, le débat et la construction de projets. La crise sanitaire que nous vivons depuis le début du mandat a rendu ces rencontres parfois difficiles et nous ne sous-estimons pas les difficultés auxquelles les élus de la majorité ont dû faire face pendant cette période.

Néanmoins, nous constatons depuis 2 ans que les conseils municipaux ne sont pour leur très grande majorité que des chambres d'enregistrement technique où les projets ne sont jamais discutés de manière collégiale. Les commissions évoquent peu les sujets structurants de notre commune que nous apprenons par les compte-rendu de réunions maire-adjoints.

D'autres communes voisines ont fait le choix de fonctionner différemment, mettant aussi en place en fin de conseil municipal des échanges avec les habitants. Pourquoi ne pas s'en inspirer ?

INFOS PRATIQUES



♦ MAIRIE DE LANS-EN-VERCORS

1, place de la Mairie
38250 Lans-en-Vercors
Horaires d'ouverture :
• Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
• Mardi de 8h à 12h et de 14h à 17h
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr
www.mairie-lansenvercors.fr

♦ BUREAU DE LA POLICE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h

♦ SERVICE URBANISME

Horaires d'ouverture :
• Lundi de 9h à 12h (au téléphone à partir de 8h30) et de 14h à 16h
• Mardi de 8h à 12h

♦ VŒUX DU MAIRE

Les vœux du maire auront lieu le vendredi 7 janvier 2022 au centre culturel Le Cairn.

**Si vous ne recevez pas le bulletin municipal chez vous, n'hésitez pas à contacter la mairie :
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr**

Publication éditée par la mairie de Lans-en-Vercors, 1 place de la Mairie, 38250 Lans-en-Vercors.

Directeur de la publication :

Michaël Kraemer.

Directeur de la rédaction :

Michaël Kraemer.

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

Photo de couverture : Pierre Lonchamp.

Maquette : Guillaume Véfour.

Mise en page : Mairie de Lans-en-Vercors.

Impression : Numéricopie, ZAE Les Geymonds, rue des Tamagnards, 38250 Villard-de-Lans
Imprimé sur papier certifié PEFC.
Distribué par La Poste.

Cet exemplaire ne peut être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique.



33^{ème} FESTIVAL

25 ▶ 30

DEC. 2021

Jeunes Bobines

“Les jeunes acteurs à l’honneur”



LANS EN VERCORS

festivaljeunesbobines.fr • 04 76 95 42 62